Bulletin Municipal Annuel
de la commune de
La Neuville-Roy

La Neuville-Roy

www.laneuvilleroy.fr

2010

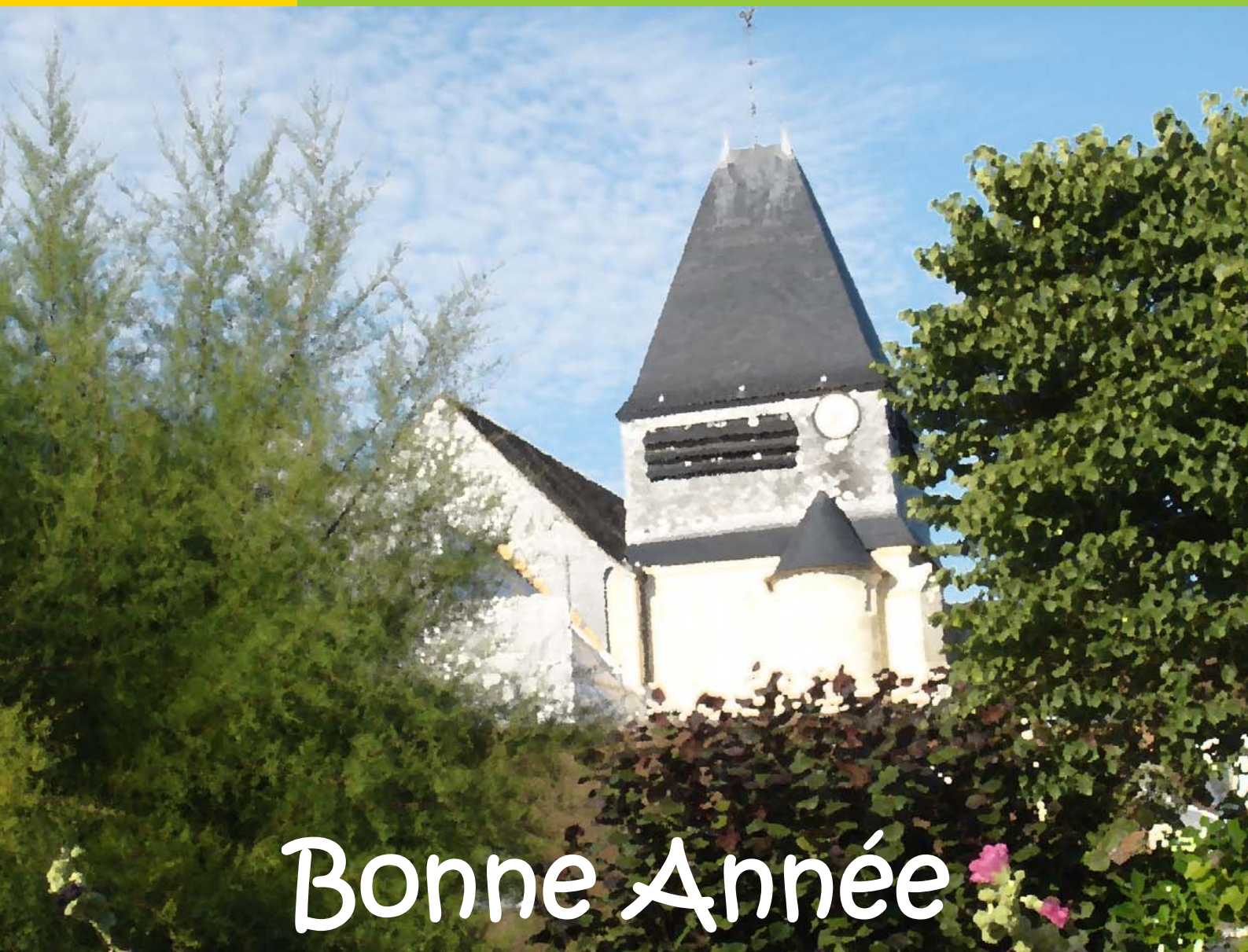

Sommaire

Edito	2
Travaux	3
Dossier l'église	4
SIAEP	5
Le Moulin	6
Les Hirondelles	7
Commissions et comités	8
CC du Plateau Picard	10
Associations	12
Sports	14
La vie Paroissiale	17
Rétrospective	18
Etat civil	19
Calendrier 2010	20

Direction de la publication :
Mairie de La Neuville-Roy
Comité de rédaction et mise en page :
LEFEBVRE Philippe et LESUEUR Thomas
Crédit photographique :
Mairie de La Neuville-Roy
Réalisation :
Les Imprimeurs de l'Ouest Picard
ZI Route de Paris 80220 GAMACHES

Edito

Cette année 2009 aura marqué le monde, l'Europe et notre pays; crise oblige. Beaucoup de personnes ont subi de plein fouet la précarité, le chômage et tout ce qui en découle. Espérons que l'année 2010 nous amènera au bout du tunnel.

Pour ce qui est de notre commune, nous aurons revalorisé la rue de la Gayolle, la couverture de la face Ouest et les deux contreforts Nord-Sud de notre église, qui comme chacun a pu le constater en avait grand besoin.

Nous sommes à un tournant de l'histoire Neuvilloise. En se référant au schéma directeur du Plateau Picard élaboré par Monsieur Pierre GUYARD, nous avons comme ambition d'agrandir et d'améliorer notre village. Si nous obtenons toutes les subventions promises, nous verrons en 2010, le début des travaux pour l'assainissement (enfin), les études pour le RPC et également pour l'entité de vie; tout cela sur les terrains compris entre les rues de Wacquemoulin, chemin de la gare et rue de la Libération.

Le Conseil Municipal tout entier travaille à tous ces projets en espérant que cela améliore la vie de chacun dans notre bourg structurant.

A tous, je me permets de vous adresser mes meilleurs vœux de santé, de prospérité et de bonheur.

Mr Claude LAFFERRERE

Son équipe municipal est composé de :

Mr MICHEL Thierry
Mr VASSEUR Olivier
Mme LEAL Martine
Mr LEFEBVRE Philippe
Mme MARCEAU Nathalie
Mr LESUEUR Thomas
Mr LABBE Guillaume
Mr VALAT Jean-François
Mme KRAL Annyck
Mr VAN VOOREN Xavier
Mme GREVIN Béatrice
Mme SIX Valérie
Mr BELLOY Jean

Travaux

L'équipe municipale a continué d'améliorer la commune dans le but de la rendre toujours plus accueillante.
Les travaux rue de LA GAYOLLE sont achevés. Un trottoir sécurise désormais la circulation des piétons et des plantations agrémentent l'ensemble.
Le second gros chantier consiste en la rénovation de l'église : La toiture a été refaite à neuf, des pièces de charpente ont été remplacées, la façade a été restaurée, les joints rejointoyés et les pierres abîmées par le temps remplacées. Ce chantier a été possible grâce au concours financier de l'Etat, du Conseil Général et de la DRAC.

Vous pouvez désormais admirer la beauté de la petite tour !

N'oublions pas les agents des services techniques qui oeuvrent chaque jour pour notre bien-être, en effectuant de nombreux travaux d'embellissement dans la commune. Ils entreprennent chaque année différents chantiers comme la réfection des appartements communaux, des peintures dans les divers locaux de façon à entretenir le patrimoine communal.
Un point d'apport volontaire supplémentaire a été installé afin de faciliter le tri sélectif, geste d'eco-citoyenneté vivement encouragé par la Communauté de Communes du Plateau Picard.
Pour cette fin d'année, des illuminations supplémentaires apporteront une touche festive dans de nombreuses rues.

Dès l'année 2010

Les travaux consisteront d'une part à améliorer l'entrée de village côté MONTIERS.

Un aménagement paysagé du talus va être créé, l'écoulement des eaux sera facilité et une nouvelle bouche incendie placée.

D'autre part, le square d'Otelet va également connaître un réaménagement :
De nouvelles plantations, des places de parking devant le dentiste et un trottoir devant la gendarmerie.

Ces projets visent à moderniser et améliorer le cadre de vie de la Commune, comme nous l'avons toujours souhaité.

Concernant les sujets de l'assainissement et du regroupement scolaire, les études se poursuivent afin d'aboutir à la concrétisation de ces projets dans les prochaines années.

Alors poursuivons nos projets en 2010

Le 1er adjoint,
Thierry MICHEL

« L'église Saint-Médard »

Les travaux avaient pour objet la restauration de la charpente et de la couverture de la nef. Ils intéressaient également l'égout des gouttereaux ainsi que les verrières Ouest. Elles ont été restaurées et mis en valeur ainsi que la façade, par un éclairage extérieur et intérieur.
Ces travaux prioritaires s'inscrivaient dans un projet global de restauration et de mise en valeur. Ils se sont déroulés sous le contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France et le concours d'entreprises hautement qualifiées.

Ouverture du chantier

La commission d'appel d'offre s'est réunie le 13 novembre 2008 pour attribuer les 5 lots : Maçonnerie-Réseaux, Charpente-Couverture, Menuiserie-Serrurerie, Verrerie-Protection, et Electricité.

Le montant des travaux s'élève à 241K€, le financement se compose des subventions de

DRAC	59K€
Conseil Général	62K€
Commune	120K€

Eglise Saint Médard, inscrite à l'inventaire des monuments historiques par arrêté du 14 septembre 1949.

Restauration des façades

Mars 2008, l'installation de l'échafaudage sur les façades Nord, Est et Sud a pris plusieurs semaines.

L'ouverture officielle du chantier s'est faite le 20 avril.

L'entreprise DENIS a effectuée la restauration des façades. Chaque pierre a été grattée, nettoyée, changée si nécessaire et rejointoyée dans les règles de l'art.

Restauration de la toiture

Après le travail fait sur la petit tour et le clocher en ardoise, l'entreprise LELU a entrepris la découverture des 440m² de la nef.
Plusieurs semaines ont été nécessaire pour descendre les anciennes tuiles plates.
Une équipe de 3 charpentiers a travaillé pour remplacer plus de 3m^3 de bois. Une équipe de 4 couvreurs a pris le relai pour mettre en place les tuiles neuves validées par les architecte des bâtiments de France. Une tuile sur 3 a été clouées sur les quelques 5,3km de liteaux neufs.

Restauration des vitraux et mise en lumière

Les trois vitraux de la face ont été déposés, puis emmenés dans les ateliers des Maitres Verriers Rennais pour subir une restauration complète.
Les derniers travaux consistaient à mettre en valeur la façade en positionnant des projecteurs dans le sol. On peut se féliciter du résultat.

S.I.A.E.P de Montiers – La Neuville-Roy

DES TRAVAUX NECESSAIRES ET SECURISANTS

Le **S**yndicat **I**ntercommunal d'**A**dduction d'**E**au **P**otable de Montiers – La Neuville Roy a entrepris ces derniers mois des travaux destinés à améliorer la qualité, la sécurité et la pérennité de la ressource et de la distribution en eau potable des deux communes.

C'est ainsi que le S.I.A.E.P a souhaité conforter la sécurité au niveau du plan Vigipirate en qualification rouge sur ses sites de production et de stockage d'eau potable et a confié à Lyonnaise des Eaux France les travaux correspondants ainsi que les modifications souhaitées par la DDASS de l'Oise sur la possibilité de faire, dans des normes accrues, les prélèvements utiles aux analyses qualitatives de l'eau pompée et distribuée.

LES TRAVAUX

C'est à compter du mois d'Avril que s'est effectuée la mise en place d'une nouvelle clôture de deux mètres de haut ainsi que la pose de deux coffrets de prélèvements et les modifications idoines dans l'ouvrage rendues nécessaires par la séparation des circuits.

Le remplacement de la porte existante par une nouvelle double porte ainsi que la mise en place d'une détection d'intrusion.

Par ailleurs, une inspection télévisée du forage (examen endoscopique par caméra numérique couleur), réalisée le 1° septembre 2009 a permis de s'assurer de la bonne tenue de l'ouvrage de production et des quelques menus travaux qui seront à entreprendre par la suite.

Ces travaux se sont déroulés sans aucune gène pour l'usager et je tiens particulièrement à remercier les équipes de Lyonnaise des Eaux, encadrées par leur Ingénieur Sabrina Bali pour le professionnalisme dont elles ont fait preuves.

NOTRE FORAGE

Réalisé en 1932, puis approfondi en 1959, cet ouvrage capte l'aquifère situé dans la craie sénonienne. Son identification par le BRGM porte l'indice 01041X0029/P.

Il a une profondeur totale de 14,90 m et un niveau piézométrique, à la date de l'inspection, à – 9,48 m

Il est constitué, jusqu'à une profondeur de 7,30 m d'un cuvelage en briques de 1500 mm de diamètre, puis de crépines en acier, à trous oblongs, de diamètre inférieur et dont l'espace annulaire est gravillonné.

Il possède dans sa partie supérieure une passerelle métallique, maintenant le système d'exploitation de pompage et de refoulement, située à 1,50 m de profondeur.

Le débit du pompage est assuré par deux pompes de 23 m3/h fonctionnant alternativement.

NOTRE RESERVOIR

D'une capacité de 200 m3 il s'élève a une hauteur d'une trentaine de mètres et a fait l'objet d'équipements pour les transmissions téléphoniques de trois opérateurs.

Claude LAFFERRERE ,
Président du S.I.A.E.P.

Syndicats d'assainissement

Le Moulin

Pour la commune de Montiers, les choses sont allées très vite, voilà à peine une année que la commune demandait son rattachement au syndicat et les études préalables sont ou seront terminées pour février 2010, à noter que les études topographiques et géotechniques sont terminées. Le 7 septembre dernier, la réunion publique préalable aux études à la parcelle a connu un succès tout relatif, une cinquantaine de foyers étaient représentés sur les 165 que comptent la commune. Les personnes présentes ont été informées, ont pu poser toutes leurs questions et ont pris rendez-vous tout de suite avec le cabinet d'études.

Quelques chiffres

- 4 communes : La Neuville-Roy, Cressonsacq, Pronleroy, Montiers
- 1 station d'épuration implanté à Cressonsacq sur un terrain de
- 800 foyers à raccorder
- 15 à 18km de réseau
- 4 ans de travaux

Le bureau d'études B&R ingénierie va prendre contact avec tous les foyers de la commune pour être renseigné sur le fonctionnement actuel de l'assainissement autonome de chacun et préparer le futur réseau sur la propriété privée jusqu'à l'arrivée sur le domaine public. Suite à cette visite, un dossier avec plans et chiffrage vous sera remis (Ce document ne pourra être consulté qu'après examen par le maître d'œuvre, quand celui-ci aura préparé et tracé de manière définitive le plan de collecte sur la voie public).

Pour les communes de Cressonsacq, La Neuville-Roy et Pronleroy, le maître d'œuvre vient de terminer les plans de collectes communaux et intercommunaux, c'est-à-dire qu'à ce jour la profondeur des canalisations est connue, les points de relevage sont identifiés. Unes phase 2 des études géotechniques va être conduite pour bien étudier les cavités souterraines, la résistances des sols et les précautions à prendre lors des travaux de terrassement. Pour les liaisons intercommunales la commission a toujours privilégié le tracé sur les chemins ruraux, même si quelques fois, le trajet est un peu plus long et ceci pour deux raisons :

-Économiquement, c'est moins cher, la remise en état ne justifie pas les mêmes matériaux. Donc les RD 36 et 37 ne seront pas utilisées entre les communes.

-Pratiquement durant les travaux, les nuisances pour la circulation sont diminuées, notamment pour les département et nous n'avons que des départementales.

Très prochainement la commission va devoir étudier toutes les propositions pour la station d'épuration tant que l'aspect architectural que technique, mais aussi sur les différentes conditions de rejet des eaux assainies et le traitement des boues. Les études sont en cours, mais ne sont pas encore arrêtées. La création de la station à Cressonsacq va nécessiter une nouvelle étude des sols tant pour les rejets d'eau assainie que pour la résistance du sol à supporter l'implantation des structures. Le traitement des boues se fera en deux temps, d'abord un assèchement partiel de celles-ci, puis un acheminement vers un centre de compostage pour les transformer en fertilisant. L'épandage des boues liquides directement dans les champs a été abandonnées. Cette solution était la moins coûteuse, mais nous avons opté pour la sureté de la santé publique.

Au niveau financement, la situation n'a pas évolué depuis notre dernière information, c'est-à-dire que l'Agence de l'Eau a signé les arrêtés de financement et a commencé à financer, quant au Conseil Général de l'Oise, nous avons reçu l'autorisation de commencer les préparatifs, sans pour cela que l'arrêté soit signé, donc nous n'avons, pour le moment pas d'argent du Conseil Général. A ce jour, nous avons les moyens de financer tous les préparatifs avant travaux, même les appels d'offres pour retenir les entreprises intervenantes. Mais « le premier coup de pioche » ne pourra être donné que lorsque le Conseil Général aura confirmé, par arrêté, qu'il apporte son financement à l'ensemble de l'opération. Donc à ce jour, je continue de dire que nous commencerons probablement en 2010 si nous recevons les crédits nécessaires.

Bonne fin d'année à tous et à bientôt

Le président
Jean-Jacques POTELLE

Syndicat scolaire Les Hirondelles

Le Syndicat Scolaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal gère le fonctionnement du regroupement scolaire des 8 classes réparties sur les 3 communes : La Neuville-Roy, Montiers, Wacquemoulin, comptant 187 élèves.

Cela passe de la gestion quotidienne des écoles, à la prévision de la construction du futur groupe scolaire (Regroupement Pédagogique Concentré), dont l'étude de programmation menée par le cabinet ARPEGE en collaboration avec les élus de La Neuville-Roy, Montiers, Wacquemoulin, Pronleroy ; du corps enseignant et des représentants des parents d'élèves de ces mêmes communes prendra fin en début d'année 2010. Cette étude a pour but de définir les besoins du futur groupe scolaire, de sa capacité d'accueil, de son financement et de sa construction.

A l'issue de cette étude, un architecte sera choisi, le terrain devra être acquis afin de concrétiser ce projet intercommunal, pour garantir aux élèves des quatre communes un maximum de moyens et de confort pour leur réussite scolaire, de la maternelle au CM2.

Je tiens à remercier les membres et le personnel du

Syndicat Scolaire pour leur dévouement et leur implication dans la bonne marche du « RPI des Hirondelles », sans oublier les enseignants qui ont la lourde tâche d'apporter les connaissances nécessaires et indispensables à nos enfants pour qu'ils puissent réussir leurs études futures.

Le Président,
Olivier VASSEUR

Les maires du Canton de St Just-en-Chaussée

Depuis plus de deux ans, Monsieur le Conseiller Général m'a demandé de prendre la Présidence de cette amicale. En plus ayant été désigné par le sénateur Vasselle comme représentant des 693 communes de l'Oise pour l'ONAC (Office National des Anciens Combattants) basée à Beauvais. J'ai accepté cette charge qui ne vient nullement interférer à la présidence des Maires du Quartier de La Neuville-Roy (11 communes)

Nous avons des réunions, bien souvent élargies au canton de Maignelay dirigé par la Présidente Mme Blangy.

Nous discutons des problèmes que nous rencontrons dans nos communes et partageons notre savoir. Dernièrement, j'ai pu emmener 55 personnes (payantes évidemment) à l'Assemblée Nationale, l'Hôtel de Lassay et avons terminé le voyage par la visite d'un temple maçonnique

Nous avions invité Mr Le Député Olivier Dassault qui est venu nous rejoindre au cours de cette visite : il ne manque jamais de nous aider selon ses disponibilités.

Voici le Bureau directeur de cette amicale

Claude Lafferrere	Président
Frans Desmet	Vice-président
Isabelle Barther	Vice-présidente
Jean-Paul Batz	Trésorier

Mr Ledent et Lavernhe membres du bureau.

Nous n'avons pas manqué de rendre un hommage respectueux à cet homme de cœur, Mr Jean-Pierre Braine décédé dans la nuit du 6 au 7 novembre.

Claude LAFFERRERE

Commissions

CCAS

Cette année comme les précédentes, voici les noms des personnes du CCAS : Mesdames Deterpigny, Grévin, Gotrant, Lamoureux, Léal, Six, Valat et le Président Monsieur Lafferrère qui ont œuvré pour instruire les dossiers, organiser les sorties, les goûters, les repas ainsi que les manifestations diverses dans la commune.

Tout cela dans le but de continuer cette convivialité qui est en passe de disparaître dans la société actuelle.
Toute personne ayant un problème peut s'adresser à l'un des membres sachant que les dossiers sont confidentiels.

Que cette année vous amène que du bonheur.

Voyage au Musée Grévin

Martine LEAL

Commission des Fêtes

Malgré la morosité ambiante, due à la crise économique, la commission des fêtes de La Neuville-Roy n'a pas relâché ses efforts ; aidée une fois de plus par les employés communaux que nous remercions vivement pour le travail accompli en complément des membres de la commission pour la réussite des différentes festivités organisées.

Nous nous réjouissons de la présence grandissante de la population et surtout des plus jeunes pour les manifestations patriotiques qui ponctuent la vie de notre Commune.

Le spectacle de Noël nous a emmenés dans les Andes avec Pablito, interprété par Pascal Bernard et a été apprécié des petits et des grands ; le Père Noël n'a pas oublié les enfants de La Neuville-Roy…

La course aux œufs de Pâques fut une réussite, avec la participation de 70 enfants ; la fête patronale animée par le groupe folklorique country de Rollot et la chanteuse Sylvie Pastel a connu un succès mitigé malgré la qualité des prestations; le feu de Saint Jean a connu un plus grand succès comme chaque année avec la troupe des « Sonjévéyés » qui ont distrait petits et grands. La retraite aux flambeaux et le feu d'artifice du 13 juillet ont aussi connu une bonne affluence.

Nous sommes à l'écoute de toutes suggestions pour les animations, pour que notre village soit vivant.

Participez aux moments de convivialités organisés par la Commune et les diverses associations qui la compose, c'est le souhait que nous vous adressons pour l'année 2010 ainsi que tous nos vœux de santé et de bonheur.

Olivier VASSEUR

Comité des Fêtes

Après 6 ans de fonctionnement et de dévouement pour égayer la vie de notre village, le Comité des fêtes composé d'hommes et de femmes fortement impliqués dans la vie de notre chère Commune, ont contribué à la réussite du barbecue du 14 juillet, réunissant 270 personnes qui ont su profiter d'un moment de convivialité, sans oublier l'accompagnement de chaque évènement festif et culturel.

L'année 2010, marquera un changement au niveau de la direction de ce Comité des fêtes, qui m'est cher où j'ai passé de merveilleux moments conviviaux et lié des amitiés avec l'ensemble de ses membres passés et actuels. Loin de me désengager, je souhaite ce changement pour apporter un nouvel élan, de nouvelles idées auxquels je participerais en tant que membre actif.

Je remercie tous les membres qui ont participé et participeront à la réussite de cette association de bénévoles pour que vive notre village : LA NEUVILLE-ROY.

Votre présence sera notre récompense.

Le Président,
Olivier VASSEUR

Dernière minute

En cette fin d'année, nous avons la commune et certains commerçants de La Neuville-Roy décidé de booster le commerce local ainsi que les PMI et PME.
Après plusieurs réunions en présence de Mme Le, vice-présidente de la Communauté de Communes du Plateau Picard et discutions entre le Maire et Mr Jacky LEBRUN, Président de la Chambre de Commerce de Beauvais, nous envisageons de créer une association avec les professionnels voulant faire des manifestations au-cours des mois et des années à venir. Nous espérons concrétiser ce projet, car la désertification du monde rural se fait au détriment des commerces locaux.

Le Maire, Mr Claude LAFFERRERE

Planning des manifestations municipales 2010 :

Samedi 3 avril :	course aux œufs de Pâques ;
Samedi 1er mai :	course cycliste du tour de l'Aronde ;
Samedi 8 mai :	manifestation patriotique ;
Samedi 12 juin, dimanche 13 juin, lundi 14 juin :	fête patronale, spectacle ;
Samedi 19 juin :	feux de Saint Jean, spectacle, bal ;
Samedi 26 juin :	kermesse des écoles ;
Mardi 13 juillet :	retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal ;
Mercredi 14 juillet :	manifestation patriotique, barbecue du comité des fêtes ;
Dimanche 17 octobre :	exposition de peinture ;
Jeudi 11 novembre :	manifestation patriotique ;
Samedi 18 ou dimanche 19 décembre :	arbre de Noël

Encart d'informations de la Communauté de communes du Plateau

Le Plateau Picard, c'est 52 communes associées pour amplifier leurs actions dans les domaines de l'environnement, de la voirie, des équipements sportifs, de l'action culturelle et sociale, etc. Voici un inventaire partiel des nombreux services et actions de la Communauté présents dans notre vie quotidienne !

• Déchets ménagers

Pour vous aider au quotidien, un guide du tri est à votre disposition en mairie ou à la Communauté de communes.

Les colonnes de tri

Elles vous permettent de déposer vos emballages plastiques et métalliques, vos briques alimentaires, vos bouteilles et bocaux en verre ainsi que vos journaux et revues qui seront ainsi tous recyclés dans des filières adaptées.

Les déchetteries

Au nombre de 4, elles recueillent gratuitement vos gravats, déchets verts, encombrants, déchets toxiques, etc. Elles permettent de valoriser 70 % des déchets qui y sont déposés.

Les encombrants

Ils sont collectés gratuitement sur rendez-vous pour les personnes ne pouvant se déplacer.

La collecte des déchets verts

Cette collecte est réalisée pendant la période de forte production des déchets verts. Ces déchets sont ensuite valorisés dans une plateforme de compostage.

Les déchets de soins à risques infectieux

En partenariat avec les pharmacies du territoire, la Communauté de Communes a mis en place un système de collecte des seringues, stylo injecteur, etc. Plus de renseignements dans votre pharmacie ou au numéro vert 0800 81 82 61.

Les déchets non recyclables

Leur collecte est effectuée chaque semaine à votre porte. Les déchets collectés sont alors enfouis.

Renseignements au 0800 81 82 61.

• Repas à domicile

Un service de livraison de repas à domicile est proposé aux habitants de plus de 60 ans ou ayant des difficultés provisoires ou définitives à se préparer leur repas.

Renseignements au 0344785066

• Assainissement, protection de la ressource en eau

L'assainissement autonome, le SPANC

Pour une nouvelle construction ou une rénovation d'assainissement, vous devez déposer une demande en mairie. Le SPANC vous renseigne sur les aspects techniques, les aides financières et les procédures administratives.

Pour les assainissements existants, un inventaire de toutes les installations doit être réalisé pour 2012. Dans le cadre du SPANC, le Plateau Picard a confié cette tâche à une entreprise spécialisée : la *Lyonnaise des Eaux*. Ainsi, un technicien de la *Lyonnaise des Eaux* rencontrera dans les mois à venir, sur rendez-vous, les propriétaires de ce type d'assainissement pour examiner leur installation et les conseiller, si besoin, sur les améliorations à y apporter.

Renseignements au 0344773875.

Le contrat territorial 2005-2010 pour la protection de la ressource en eau

C'est un contrat pour protéger la ressource en eau entre la Communauté de communes, la Chambre d'agriculture de l'Oise, l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Chambre de Commerce et d'industrie et la Chambre des métiers et de l'artisanat. le contrat a comme objectif la réduction des pollutions, la protection de la qualité des milieux aquatiques au moyen d'un programme d'actions prioritaires.

Renseignements au 0344773877.

La Communauté de Communes : comment ça marche ?

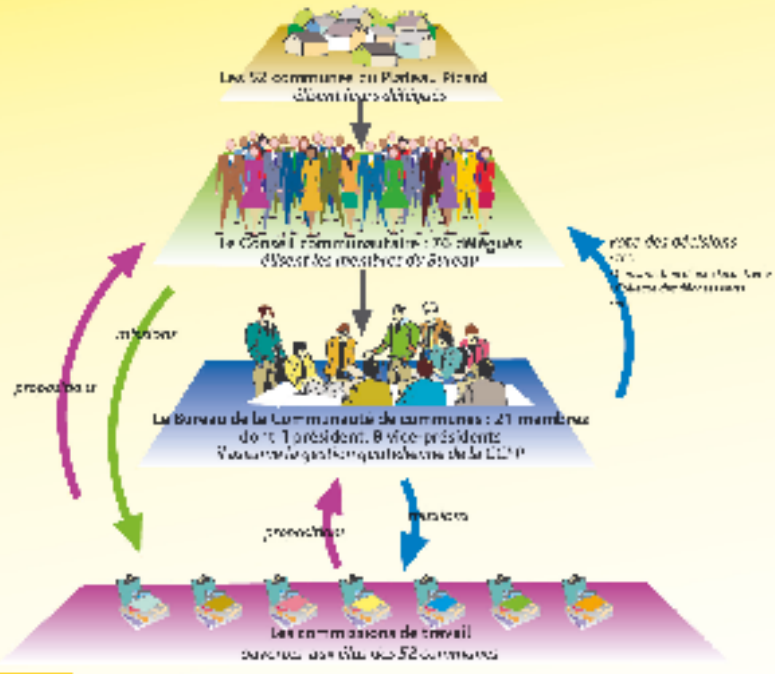

www.plateaupicard.fr

Picard

• Culture

De nombreuses manifestations culturelles sont régulièrement proposées près de chez vous. Pour cette saison 2009-2010, vous avez déjà pu assister nombreux au 3ème *Festival Jazz du Plateau Picard*.

Rendez-vous sur www.plateaupicard.fr

• Les ateliers musicaux

En partenariat avec les écoles de musique de Saint-Just-en-Chaussée et de Maignelay-Montigny, les ateliers musicaux permettent aux enfants de 5 à 14 ans, de découvrir la musique tout en s'amusant.

Renseignements au 0344786730 ou 0344511127.

• Amélioration de l'habitat

- Vous êtes propriétaire de votre logement, vous souhaitez réaliser des travaux d'économies d'énergie (isolation, installation d'une chaudière à condensation) ou installer un chauffe-eau solaire?
- Vous êtes propriétaires d'un ou plusieurs logements que vous louez ou que vous envisagez de louer et vous souhaitez les rénover; les transformer ou utiliser une énergie renouvelable (bois, géothermie...) pour les chauffer?

La Communauté de Communes du Plateau Picard, dans le cadre son *Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat* (OPAH), peut vous apporter un soutien technique, en partenariat avec le Cal pact, ou financier sous forme de subventions.

Renseignements au 0344022193.

• Petite enfance

Les relais assistantes maternelles

Ils s'adressent aux parents à la recherche d'un dispositif d'accueil pour leur enfant. Ils accompagnent également les assistantes maternelles dans l'exercice quotidien de leur profession.

La halte-garderie

C'est un service d'accueil occasionnel des enfants de moins de 6 ans. Cette halte est présente dans 9 communes et ouverte à tous les habitants. Renseignements au 0344780906.

Calendrier de fonctionnement de la halte-garderie

Communes	Jours	Horaires	Lieu
Bulles	Mercredi	14h - 17h	salle annexe mairie
Ferrières	Mardi	14h - 17h	salles scolaires
La Neuville-Roy	Jeudi	14h - 17h	salle des associations
Lieuvillers	Mercredi	9h - 12h	salle de la mairie
Maignelay-Montigny	Mardi	9h - 12h	le logis
	Mercredi	9h - 12h	
	Jeudi	9h - 12h	
		14h - 17h	
	Vendredi	9h - 12h	
Ravenel	Vendredi	14h - 17h	salle polyvalente
Saint-Just-en-Chaussée	Mardi	9h - 12h	salle petite enfance (12, rue de Belleville)
		14h - 18h	
	Mercredi	9h - 12h	
		14h - 17h	
	Jeudi	9h - 12h	
		14h - 17h	
	Vendredi	9h - 12h	
Tricot	Vendredi	9h - 12h	salle polyvalente
Wavignies	Mardi	9h - 12h	espace enfants (rue Hercherie)

LE SIÈGE

•Communauté de Communes du Plateau Picard
140, rue Verte
60130 Le Plessier-sur-Saint-Just
Adresse postale :
BP 10205
60132 Saint-Just-en-Chaussée
Tél. : 0344787002
Fax : 0344787291
Infos Déchets : 0800 81 82 61
(appel gratuit depuis un poste fixe)
accueil@cc-plateaupicard.fr

LES SERVICES

•Déchetteries du Plateau Picard
Horaires d'hiver
(du 1er nov. au 28 février)
•Maignelay-Montigny
ZA Est, Route de Coivrel
Tél./fax : 0344514990
Du lundi au vendredi de 14h à 17h
•Saint-Just-en-Chaussée
ZA - Rue Sarrail
Tél./fax : 0344195103
Du lundi au jeudi de 9h à 12h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
•Bulles
Chemin de Dupille
Mercredi et samedi de 14h à 17h
•La Neuville-Roy
La Sucrerie
Lundi, mercredi, vendredi
et samedi de 14h à 17h

•Maison de la Petite Enfance
Tél. : 0344780906
Fax : 0344775339
petite.enfance@cc-plateaupicard.fr

•Repas à domicile pour les personnes âgées
BP 10205
60132 Saint-Just-en-Chaussée
Tél. : 0344785066
Fax : 0344782029
accueil@cc-plateaupicard.fr

•Amélioration de l'habitat
Tél. : 0344773870
ou 0344022193 (Cal Pact)
Permanences le vendredi
de 9h à 10h30 à Maignelay-Montigny (Espace Duquesnel)
10h45 à 12h15 au Plessier-sur-Saint-Just (siège de la Communauté de Communes au 140 rue Verte)

Plateau Picard
Communauté de Communes

Associations

Les Elus du quartier

L'association des élus du quartier de La Neuville-Roy compte désormais onze communes en 2009 pour proposer des actions de formations, d'informations, d'échanges, de découvertes aux élus, mais aussi aux habitants de ces communes qui voudraient y participer.

La commune de NOROY nous a rejoints des le mois de février 2009. Nous avons profité de son arrivée pour adapter notre logo.

Au cours des différentes réunions d'élus, nous avons abordé plusieurs sujets :

- La possibilité d'achats groupés pour certaines fournitures de consommable ou de matériel de bureautique ou encore de matériel technique pour le personnel. Apparemment cette proposition n'a pas suscité beaucoup d'engouement. Trois communes ont fait l'expérience de s'associer pour la dératisation annuelle, elles n'ont pas eu à le regretter.
- Le balisage des chemins de randonnée et leur raccordement éventuel avec les chemins du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées de l'Oise.
- Le concert de fin d'année, le 13 décembre à 16h30 en l'église de La Neuville-Roy.
- La commune de La Neuville-Roy a offert aux autres communes la possibilité d'emmener les adolescents à ASTERIX en juillet.
- Les sorties pédestres de printemps et d'automne ont compté plus de soixante dix marcheurs qui ont sillonné les chemins vers Moyenneville et Saint-Martin-aux-Bois en partant de Montiers.
- La commune de Pronleroy a partagé avec les autres communes, pour la fête du 8 mai, la reconstitution d'un camp américain avec soldats en uniforme, véhicules d'époque et animations dans les rues ou au Parc de Trois-Etots.
- Avec le concours de la gendarmerie, les élus ont été invités à visiter le centre opérationnel de Beauvais, une présentation sur les stupéfiants a été organisée pour informer les élus et les associations locales. Une information très enrichissante.
- Le trésorier de Saint-Just-en-Chaussée a souhaité intervenir devant les élus pour parler finances communales.

Séparément, chacune de nos communes n'aurait pu avoir accès à toutes ces informations, à toutes ces manifestations et à toutes ces réflexions. Voilà l'intérêt de développer l'intercommunalité, ce n'est pas chose facile, mais cela devient incontournable, surtout dans la mesure où, d'ici quelques années la fusion des nos communes deviendra une réalité au profit de structures plus importantes et dons moins nombreuses. Encore une fois, le service public rendu au public sera négligé dans le but de réaliser des économies de gestion.

Le Président
Claude LAFFERRERE

Les 11 communes : Cernoy, Cressonsacq, Grandvillers aux Bois, La Neuville-Roy, Montiers, Moyenneville, Noroy, Pronleroy, Rouvilliers, Saint-Martin-aux-Bois, Wacquemoulin.

Photo-Cinéma

L'association Photo Cinéma se félicite du succès renouvelé de la 12 ème édition de la Brocante annuelle et remercie tous les acteurs et participants à cette manifestation devenue aujourd'hui un des temps fort de l'animation communale.

Toute l'équipe de l'Association Photo Cinéma présente ses vœux les meilleurs aux Neuvilloises et Neuvillois et leur donne rendez-vous le 23 Mai 2010 , Dimanche de Pentecôte, pour la 13 ème édition .

L'Equipe de Photo Cinéma

Les enfants d'abord

Notre association, créée en 2001, a pour objet d'aider les enseignants des écoles de La Neuville-Roy, Montiers et Wacquemoulin à financer leurs projets tels que sorties, spectacles, classes de découverte, équipements...

Au programme pour l'année scolaire 2009/2010 :
22 octobre : Séance de photos individuelles ouverte à tous.
Oct./Nov. : Vente de bulbes d'automne réalisée au profit des classes de CM1 et CM2 afin de participer au financement de leur classe de découverte, cette opération nous a permis de verser à l'Ecole 10 € par élève
Nov./Déc. : Vente de sacs cabas à l'effigie de l'association et regroupant les dessins de tous les enfants scolarisés dans le RPI des Hirondelles ;
11 décembre : Goûter de Noël ;
28 mars : Marché de Printemps Artisanal ;
26 juin : Fête des Ecoles.

Tous les bénéfices dégagés aux termes de ces actions sont entièrement reversés aux écoles sous forme de dons.

Nous remercions sincèrement les participants aux opérations menées depuis le début de l'année scolaire et comptons par avance sur vous tous pour être présents lors du déroulement des évènements à venir. Votre aide, indispensable et précieuse, permet d'offrir aux enfants un accès toujours plus large à l'éveil, à la culture et à la découverte.

Pour mieux nous connaître et pour suivre tout au long de l'année nos actions, nous vous invitons à consulter notre page web sur le site

http://lesenfantsdabord.laneuvilleroy.fr

Le bureau : Caroline LESUEUR, Stéphanie LORY, Nénuphar FRANCOIS-HAUGRIN et Angélique AMORY.

La Présidente,
Caroline LESUEUR

ASSOCIATION
MODE D'EMPLOI

C'est quoi une association ?
La loi du 1er juillet 1901 définit l'association comme "la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que le partage des bénéfices".

Quelles sont les formalités de création ?
La déclaration n'est pas obligatoire mais fortement conseillée, d'autant plus qu'elle est d'une grande simplicité. Il suffit de la rédiger sur papier libre et de l'envoyer en deux exemplaires à la Préfecture ou Sous Préfecture dont dépend le siège de l'association.
Dessus doivent figurer le nom, l'objet et l'adresse de l'association ainsi que les noms, prénoms, professions, nationalités et adresses de chaque personne chargée de son administration. Joindre les statuts de l'association et une demande d'insertion au Journal Officiel.
Des modèles de déclaration et de statut sont disponibles à la Préfecture, Sous-Préfecture et à la Mairie.

Qui peut créer une association ?
Tout le monde sauf les mineurs, leur signature n'ayant pas de valeur légale.

Qui peut en être membre ?
Tout le monde, quels que soient la nationalité et l'âge *(les mineurs doivent avoir l'autorisation de leurs parents)* et même les personnes morales *(entreprises, autres associations…)*. ■

Les gais Lurons

Notre association est là pour aider les personnes à se retrouver. Un mercredi par mois nous accueillons tous ceux et celles qui le désirent quel que soit l'âge autour d'un goûter à la salle des associations de 14 h à 17h30.
Là chacun peu s'adonner à ses jeux préfères ou simplement bavarder. Nous souhaitons l'anniversaire de ceux qui le désirent.

Martine LEAL

Amicale des Chasseurs Neuvillois

Une majorité des membres de l'amicale est très motivée pour rendre notre territoire plus vivant, plus attrayant.

2009 a été l'année de la réalisation de notre grand projet en partenariat avec la municipalité.

Sur le territoire communal :

- Plantations de haies à des emplacements choisis.

- Semis de différentes cultures sur des petites parcelles (luzerne, choux, avoine, sorgho et maïs).

Tout ceci dans le but de constituer un milieu plus favorable aux insectes, oiseaux et gibiers.

Un grand merci aux Neuvillois venus très nombreux à notre ball-trap annuel.

L'amicale des chasseurs vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2010.

Le président, Bernard LELEU

Sports

STEP

TENNIS

KARATE

FOOTBALL

GYMNASTIQUE

Tennis

premier sport individuel en France

Avec plus de 1 million de licenciés recensés, le tennis est le premier sport individuel en France.

La FFT est placée au second rang de toutes les fédérations sportives en termes de licenciés, derrière le football, mais loin devant le judo, l'équitation, le basket-ball, la pétanque, le golf, le handball ou la voile.

10% des 10 millions de licenciés en France (toutes disciplines confondues), le sont à la FFT.

Le top 10 des Fédérations sportives en France en nombre de licenciés

1 - Football : 2 100 000
2 - Tennis : 1 086 286
3 - Judo : 557 000
4 - Equitation : 513 000
5 - Basket : 448 000
6 - Pétanque : 379 000
7 - Golf : 368 000
8 - Handball : 364 000
9 - Voile : 285 000
10-Canoë-kayak : 267 000

Le tennis est un sport de plus en plus pratiqué par les jeunes. Alors qu'ils ne représentaient que 35% des licenciés en 1970, et 44% en 1990, ils composent aujourd'hui plus de la moitié des effectifs : Les licences jeunes représentent 51,26 % de l'effectif pour 48,74 % d'adultes. Le tennis est également l'un des sports les plus pratiqués par les femmes en France. Elles sont en effet plus de 350 000 licenciées à s'adonner régulièrement à cette discipline.

Il y a encore de la marge pour atteindre une bonne fréquentation à La Neuville-Roy et de la place sur le court. Régulièrement entretenu, malgré quelques dégradations, le tennis a été passé au karcher cet été, pour éviter que les mousses ne prolifèrent au cours de l'hiver et le grillage « raccommodé » . L'engouement semble moindre alors que le tennis avait de nombreux adeptes dans les années 80 avec plus de 90 membres.
Pour faciliter l'accès aux jeunes, des raquettes et balles sont disponibles au Lion d'Or pour tous les jeunes de moins de 18 ans. Pour ceux qui veulent jouer régulièrement et pouvoir réserver le court, l'inscription se fait tout au long de l'année auprès du Président.

Patrick Lamoureux
142, rue de la Libération
03 44 51 82 80

Gymnastique—STEP

C'est prouvé ! Santé rythme avec Bougez !

Depuis plus de 20 ans, notre association, affiliée à la FFEPGV, garde toujours la forme grâce à ses 150 dynamiques adhérents, dont 2 hommes qui continuent à nous honorer de leur présence !
C'est toujours avec autant de plaisir que les enfants, ados et adultes participent aux différents cours animés par notre fidèle animatrice Maria-Pia.

Nous vous donnons dès à présent rendez-vous en Juin 2010 pour le spectacle qui sera offert par tous ces petits et grands artistes !

Mardi
17h15 à 18h Gym petits (3-6 ans)
18h à 19h Gym-Danse (7 ans et +)
19h à 20h Gym adultes
20h à 21h Gym adultes
21h à 22h Gym adultes

Jeudi
9h30 à 10h30 Gym adultes

Vendredi
18h à 19h Gym-Danse Juniors (10 ans et +)
19h à 20h Gym-Step débutants
20h à 21h Gym-Step confirmés

Nous remercions sincèrement la municipalité de mettre fidèlement à notre disposition tout au long de l'année, la salle des Associations.

Nous vous adressons nos vœux les plus sportifs pour cette nouvelle année 2010 !

Le nouveau bureau élu pour 4 ans lors de l'AG de Septembre 2009 :
Muriel SIKORA, Marie-Françoise LEFEBVRE et Pascale MICHEL

Football

Pour cette année 2009-2010 le bureau est composé de :

Président :
Mr Didier GREVIN
Vice-Président :
Mr Stéphane LECOMTE
Vice-Président :
Mr Lionnel SIX
Secrétaire :
Mr Bruno BOSSONG
Trésorière :
Mme Karine BOSSONG

NOS EQUIPES

2 équipes de Séniors A et B : Responsables des équipes Messieurs SIX Lionnel et GRANDCLAUDON Martial et DELIQUE Patrick

1 équipe de Vétérans : Responsable de l'équipe Messieurs TAVARES Julio Pour un total de 56 séniors

2 équipes de U 11 , selon nouvelle appellation européenne (ex poussins) pour un total de 18 licenciés Responsable de l'équipe Monsieur BOUTON Jérôme

1 équipe U15- U14 (- de 13 ans) pour un total de 14 licenciés Responsable de l'équipe Monsieur VASSEUR Benoît

1 équipe U17 (- de 15 ans) pour un total de 12 licenciés Responsable de l'équipe PICART Jonathan

16 dirigeants – dont 4 dirigeantes

Total des licenciés pour la saison 2009/2010 = 120

Encore un grand merci à tous les accompagnateurs sans qui le club ne pourrait présenter 7 équipes, car pour avoir des équipes de jeunes, ceci devient de plus en plus dur.
Par exemple : l'équipe de U17 ne compte que de 12 joueurs et les U15 14 joueurs Alors ne punissez pas vos enfants de sport car vous les punissez d'activité physique et de plus vous punissez ses camarades de jeux et leurs dirigeants.

EVENEMENTS

Le club organise 2 tournois de boules les 14 juillet et 15 août ainsi que 2 soirées à thèmes comme la soirée Beaujolais de l'an dernier et la galette des rois.

Comme chaque année soyez généreux avec les dirigeants qui passeront vous vendre les calendriers car ceci reste pour nous une ressource financière.

REUNIONS

Nous nous réunissons le dernier vendredi de chaque mois, si vous avez des idées ou questions n'hésitez pas à vous rapprocher de votre dirigeant, qui nous fera passer le message.

Et comme chaque fin de saison une Assemblée Générale est tenue (en juin), où là, toutes les questions peuvent être posées. Celle-ci est suivie d'un pot.

RECAPITULATIF SAISON 2008/2009

L'équipe Sénior a franchi un pallier important en finissant deuxième de son groupe (promotion de 1ère division). Elle se retrouve donc en Première division.
Après une très belle saison, avec des résultats excellents mais en plus dans une ambiance de camaraderie ce qui est très important pour ses responsables.

L'équipe B a fait une saison honorable avec des difficultés d'effectifs et des joueurs moins sérieux.

Les vétérans sont une équipe d'anciens joueurs de La Neuville-Roy qui se retrouvent le dimanche matin pour leur plus grand plaisir. Là aussi une bonne saison.

La saison de tous nos jeunes s'est aussi bien passée, les résultats n'étant pas l'objectif mais l'ambiance avant tout.

Un remerciement particulier à Monsieur LAFFERRERE, Maire de La Neuville-Roy pour son soutien, son aide et sa présence chaque dimanche au bord du terrain.
Sans oublier Monsieur SAMPIC qui très généreusement fait des dons réguliers à l'AS La Neuville-Roy sans oublier le propriétaire du Bar le Lion d'Or à La Neuville-Roy qui a offert un jeu de maillots à l'équipe Séniors.

Si l'envie vous en dit, rejoignez nous à La Neuville-Roy, tout nouveau dirigeant ou joueur est toujours le bienvenue.

Sportivement votre…

Bruno BOSSONG

La Vie Paroissiale

La vie paroissiale relève de l'Association Diocésaine de Beauvais qui englobe toutes les paroisses de l'Oise. Cette vie paroissiale locale regroupe 10 villages et 3 hameaux, correspondant à la partie sud du Plateau Picard : Bailleul-le-Soc et Eraine, Cernoy et Trois Etots, Cressonsacq, Grandvillers-aux-Bois et Beaupuits, La Neuville-Roy, Moyenneville, Montiers, Pronleroy, Rouvillers, et Wacquemoulin.

Cet ensemble paroissial est appelé « Communauté de La Neuville Roy », car c'est à La Neuville-Roy que se trouve la Maison Paroissiale. Depuis 8 ans, il n'y a plus de prêtre résident, et c'est **une Equipe d'Animation Pastorale** qui a reçu de l'évêque la mission de faire vivre la paroisse, en lien très étroit avec **le prêtre accompagnateur, M. l'abbé Gazeau**, curé de St Just-en-Chaussée, lui-même aidé de deux prêtres qui viennent d'Haïti, dont la présence est très précieuse , vu l'extension et la charge des secteurs paroissiaux. A nous de leur en être reconnaissants et de savoir compenser par la chaleur de notre accueil le dépaysement un peu frais de notre climat picard.

L'Equipe d'Animation Pastorale, qui vient d'être renouvelée dans sa mission, est constituée de Mme Odile Naudi (de Cressonsacq), coordinatrice responsable de la communauté, de Mme Marie-Ange Arbez (de La Neuville-Roy), de Mme Isabelle Debourg (de Bailleul-le-Soc), de Mme Françoise Lefebvre (de Rouvillers), de Mme Odile Praquin (de Beaupuits).

Cette Equipe d'Animation est au service des habitants de tous les villages. De même qu' il n'est plus possible de concevoir la vie communale sans l'intercommunalité, de même et à plus forte raison, la vie paroissiale ne peut exister que dans l'ouverture des uns vers les autres et les liens entre tous les villages, sans repli sur soi, même si chacun peut avoir une petite préférence légitime pour son clocher. C'est donc le dynamisme des habitants des villages eux-mêmes et leur volonté du vivre-ensemble qui donne vie à la Communauté paroissiale. Chaque village compte des personnes relais paroissiaux dont les coordonnées sont affichées aux portes des églises et que les habitants peuvent solliciter.

La Maison Paroissiale de La Neuville-Roy est donc le lieu d'accueil ouvert aux habitants de tous les villages. C'est là que doivent être adressées toutes les demandes d'ordre paroissial. Pour un mariage, il faut prévoir un an à l'avance au minimum et surtout il faut prendre contact avec la paroisse avant de retenir une date ou une salle. Pour un baptême de bébé, jusqu'à trois ans, il faut demander si possible quatre mois à l'avance. Pour les baptêmes d'enfant plus âgé ou d'adulte, toujours possibles, il existe des modalités adaptées à voir avec chaque situation. Lorsqu'un décès survient, la famille est invitée à prendre contact avec un service de pompes funèbres qui fera le lien avec la paroisse.

La Maison Paroissiale est aussi un lieu de travail pour l'Equipe d'Animation et de rencontres diverses : catéchèse des enfants, préparation des sacrements, des célébrations, accueil des familles en deuil, temps de ressourcement spirituel, secrétariat…

Les horaires de messes sont affichés aux portes des églises et de la Maison paroissiale.

Nos villages sont vivants, beaucoup de jeunes couples viennent s'y installer. Beaucoup ont des rythmes de vie et de travail difficiles et contraignants. Mais la paroisse reste pour tous un lieu d'écoute.

Odile NAUDI

MAISON PAROISSIALE
112 rue de Paris – 60190 La Neuville-Roy :

Lundi et jeudi :
de 14h à 18h (secrétariat)
Samedi matin :
de 10h à 12h (Equipe d'Animation Pastorale)
Contact téléphonique :
03 44 51 73 35 ou 03 44 51 74 30
email : paroisse-cte-laneuvilleroy@orange.fr

Informations Pratiques

Mairie
Tél : 03 44 51 73 10
Fax : 03 44 51 28 54
mairie@laneuvilleroy.fr
http://www.laneuvilleroy.fr
Ouverture au public

Lundi	17h-20h30
Mardi	fermé
Mercredi	14h-18h
Jeudi	fermé
Vendredi	8h30-10h30
Samedi	fermé

Bibliothèque Municipale
La bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands, tous les mardis de 16h15 à 18h15. Les livres sont renouvelés deux fois par an et des romans récents viennent compléter la collection au fil de l'année. Une sélection de films et documentaires (DVD, cassette vidéo) vous est également proposée.

Catherine VALAT et Guylaine PIERSON

Comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants, la collecte se fait tous les 5 ans dans notre commune.
Vous serez sollicités entre janvier et février pour répondre au questionnaire de l'INSEE.

www.insee.fr

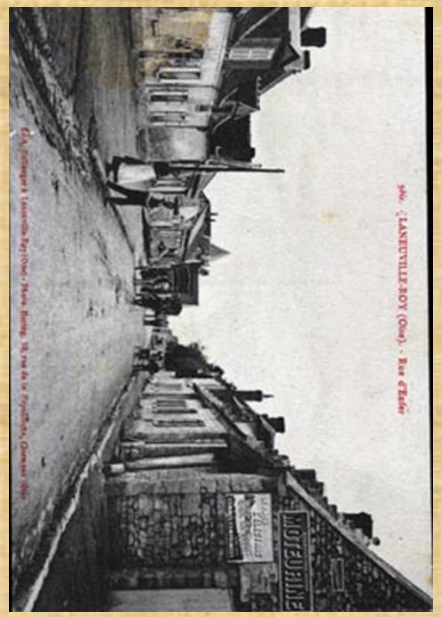

RETROSPECTIVE - LA NEUVILLE-ROY 1900

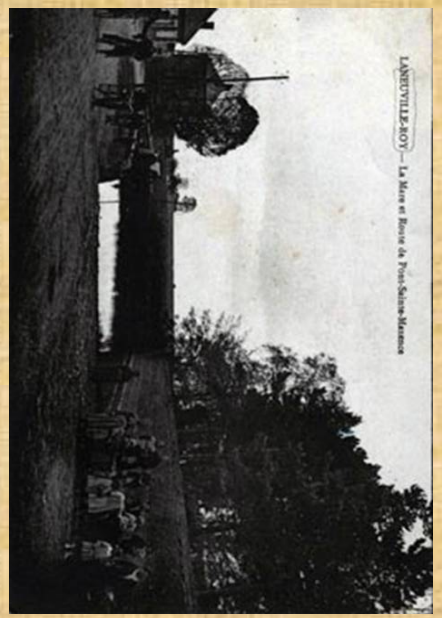

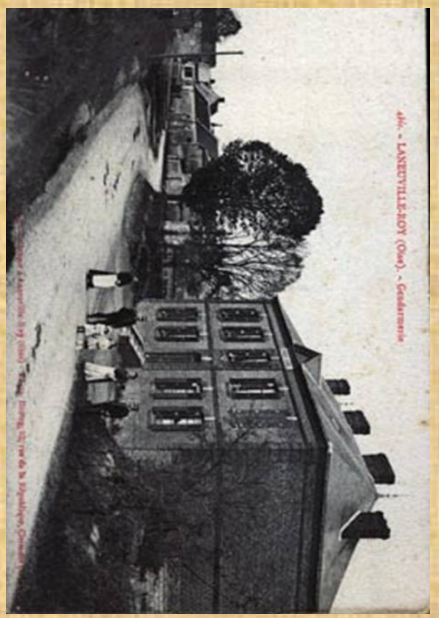

Les Nouveaux habitants de La Neuville-Roy ... (déclarés en mairie)

Monsieur WINTZ Jean-Charles et Madame HORD Sonia	274, rue du Stade
Monsieur et Madame BRAGARD Claude	403, rue Pennelier
Monsieur BROUTE Christian et Madame MAURIN Myriam	159, rue de Paris
Monsieur GEERTS Yoann et Madame FISCH Sandra	72, rue de la Sucrerie
Madame LO-BRUTTO Isabelle	25, rue Verte
Monsieur et Madame LORY Brice	103, rue de la Vieuville
Monsieur et Madame EUZET Jérôme	63, rue des Bordeuses
Monsieur et Madame PEQUERY Benoit	199, rue Square d'Otelet
Monsieur DUCROT Vincent et Madame MANSARD Elodie	306, rue de la Libération
Monsieur VACANT Arnaud et Madame PORTOLLEAU Céline	199, rue Square d'Otelet
Monsieur et Madame DUBUS Alain	371, rue Pennelier
Monsieur FERNANDEZ-CHAVES Jean-Paul	45, square d'Otelet
Monsieur et Madame PIED Stéphane	12, rue de la Sucrerie
Monsieur et Madame CHANTRELLE Fabien	70, rue du Puits Salé
Monsieur et Madame LEVASSEUR Laurent	134, rue de Paris

Au cours de l'année 2009

6 Demandes de permis

31 Déclarations préalables

29 Demandes de certificats d'urbanisme

58 000 Photocopies

42 Arrêtés de natures différentes

42 Demandes de carte d'identité

8 Conseils municipaux

Les Mariages ...

PICARD René et GAUDEFROY Marie-Claude	27 juin
VAN VOOREN Pascal et PHILIPPE Chantal	5 septembre

Les Naissances ...

SOEN Emilien	3 janvier
WEINMANN Lucas	10 février
ANTOINE Lucas	25 février
TRINDADE Joanna	13 avril
FAGARD Elisana	26 avril
LECOINTE Nolan	5 mai
LIEGEROT Samuel	27 mai
BOULFROY Nathan	18 juin
GEERTS Mathys	22 juillet
DUSSART Grégoire	25 septembre
LESUEUR Antoine	1 novembre

Les Décès ...

VASSEUR André	10 janvier
WINE René	26 juin
LEFEBVRE Bernadette	18 août

Recensement

Jeune homme et jeune fille, dès le jour de votre 16ème anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, présentez-vous à la Mairie avec une pièce d'identité, le livret de famille de vos parents et si besoin tout document justifiant

2010 — La Neuville-Roy — 2010

Janvier		
1	V	Jour de l'an
2	S	Basile
3	D	Geneviève
4	L	Odilon
5	M	Edouard
6	M	Mélaine
7	J	Raymond
8	V	Lucien
9	S	Alix
10	D	Guillaume
11	L	Pauline
12	M	Tatiana
13	M	Yvette
14	J	Nina
15	V	Rémi
16	S	Marcel
17	D	Roseline
18	L	Prisca
19	M	Marius
20	M	Sébastien
21	J	Agnès
22	V	Vincent
23	S	Banard
24	D	Fr. de Sales
25	L	Conv. de Paul
26	M	Paule
27	M	Angèle
28	J	Th. d'Aquin
29	V	Gildas
30	S	Martine
31	D	Marcelle

Fevrier		
1	L	Ella
2	M	Présentation
3	M	Blaise
4	J	Véronique
5	V	Agathe
6	S	Gaston
7	D	Eugènie
8	L	Jacqueline
9	M	Apolline
10	M	Arnaud
11	J	ND de Lourdes
12	V	Félix
13	S	Béatrice
14	D	Valentin
15	L	Claude
16	M	Julienne
17	M	Alexis
18	J	Bernadette
19	V	Gabin
20	S	Aimée
21	D	Damien
22	L	Isabelle
23	M	Lazare
24	M	Modeste
25	J	Roméo
26	V	Nestor
27	S	Honorine
28	D	Romain

Mars		
1	L	Aubin
2	M	Charles le Bon
3	M	Guénolé
4	J	Casimir
5	V	Olive
6	S	Colette
7	D	Félicité
8	L	Jean de Dieu
9	M	Françoise
10	M	Vivien
11	J	Rosine
12	V	Justine
13	S	Rodrigue
14	D	Mathilde
15	L	Louise
16	M	Bénédicte
17	M	Patrice
18	J	Cyrille
19	V	Joseph
20	S	Printemps
21	D	Clémence
22	L	Léa
23	M	Victorien
24	M	Catherine1
25	J	Annonciation
26	V	Larissa
27	S	Habib
28	D	Gontran
29	L	Gwladys
30	M	Amédée
31	M	Benjamin

Avril		
1	J	Hugues
2	V	Sandrine
3	S	Richard
4	D	Isidore
5	L	Irène
6	M	Marcellin
7	M	J-B. de la Salle
8	J	Julie
9	V	Gautier
10	S	Fulbert
11	D	Stanislas
12	L	Jules
13	M	Ida
14	M	Maxime
15	J	Paterne
16	V	Benoît-Joseph
17	S	Anicet
18	D	Parfait
19	L	Emma
20	M	Odette
21	M	Anselme
22	J	Alexandre
23	V	Georges
24	S	Fidèle
25	D	Marc
26	L	Alida
27	M	Zita
28	M	Valérie
29	J	Cath. de Sienne
30	V	Robert

Mai		
1	S	Fête du travail
2	D	Boris
3	L	Philippe-Jacques
4	M	Sylvain
5	M	Judith
6	J	Prudence
7	V	Gisèle
8	S	Armistice 1945
9	D	Pacôme
10	L	Solange
11	M	Estelle
12	M	Achille
13	J	Rolande
14	V	Matthias
15	S	Denise
16	D	Honoré
17	L	Pascal
18	M	Eric
19	M	Yves
20	J	Bernardin
21	V	Constantin
22	S	Emile
23	D	Didier
24	L	Donatien
25	M	Sophie
26	M	Bérenger
27	J	Augustin1
28	V	Germain
29	S	Aymar
30	D	Ferdinand
31	L	Visitation

Juin		
1	M	Justin
2	M	Blandine
3	J	Kévin
4	V	Clotilde
5	S	Igor
6	D	Norbert
7	L	Gilbert
8	M	Médard
9	M	Diane
10	J	Landry
11	V	Barnabé
12	S	Guy
13	D	Antoine de P.
14	L	Elisée
15	M	Germaine
16	M	J. F. Régis
17	J	Hervé
18	V	Léonce
19	S	Romuald
20	D	Silvère
21	L	Eté
22	M	Alban
23	M	Audrey
24	J	Jean-Baptiste
25	V	Prosper
26	S	Anthelme
27	D	Fernand
28	L	Irénée
29	M	Pierre-Paul
30	M	Martial

Juillet		
1	J	Thierry
2	V	Martinien
3	S	Thomas
4	D	Florent
5	L	Antoine
6	M	Mariette
7	M	Raoul
8	J	Thibault
9	V	Amandine
10	S	Ulrich
11	D	Benoît
12	L	Olivier
13	M	Henriet Joël
14	M	Fête Nationale
15	J	Donald
16	V	ND Mt Carmel
17	S	Charlotte
18	D	Frédéric
19	L	Arsène
20	M	Marina
21	M	Victor
22	J	Marie Madeleine
23	V	Brigitte
24	S	Christine
25	D	Jacques
26	L	Anne et Joachin
27	M	Nathalie
28	M	Samson
29	J	Marthe
30	V	Juliette
31	S	Ignace de Loyola

Aout		
1	D	Alphonse
2	L	Julien Eymard
3	M	Lydie
4	M	Jean-M. Vianney
5	J	Abel
6	V	Transfiguration
7	S	Gaëtan
8	D	Dominique
9	L	Amour
10	M	Laurent
11	M	Claire
12	J	Clarisse
13	V	Hippolyte
14	S	Evrard
15	D	Assomption
16	L	Armel
17	M	Hyacinthe
18	M	Hélène
19	J	Jean Eudes
20	V	Bernard
21	S	Christophe
22	D	Fabrice
23	L	Rose de Lima
24	M	Barthélémy
25	M	Louis
26	J	Natacha
27	V	Monique
28	S	Augustin2
29	D	Sabine
30	L	Fiacre
31	M	Aristide

Septembre		
1	M	Gilles
2	J	Ingrid
3	V	Grégoire
4	S	Rosalie
5	D	Raïssa
6	L	Bertrand
7	M	Reine
8	M	Nativité
9	J	Alain
10	V	Inès
11	S	Adelphe
12	D	Apollinaire
13	L	Aimé
14	M	Croix Glorieuse
15	M	Roland
16	J	Edith
17	V	Renaud
18	S	Nadège
19	D	Emilie
20	L	Davy
21	M	Matthieu
22	M	Maurice
23	J	Automne
24	V	Thècle
25	S	Hermann
26	D	CômeetDamien
27	L	VincentdePaul
28	M	Venceslas
29	M	Michel
30	J	Jérôme

Octobre		
1	V	Thé. de l'E. Jésus
2	S	Léger
3	D	Gérard
4	L	François d'Assise
5	M	Fleur
6	M	Bruno
7	J	Serge
8	V	Pélagie
9	S	Denis
10	D	Ghislain
11	L	Firmin
12	M	Wilfried
13	M	Géraud
14	J	Juste
15	V	Thérèse d'Avila
16	S	Edwige
17	D	Baudoin
18	L	Luc
19	M	René
20	M	Adeline
21	J	Céline
22	V	Elodie
23	S	Jean de Capistran
24	D	Florentin
25	L	Crépin
26	M	Dimitri
27	M	Emeline
28	J	Jude
29	V	Narcisse
30	S	Bienvenue
31	D	Quentin

Novembre		
1	L	Toussaint
2	M	Défunts
3	M	Hubert
4	J	Charles
5	V	Sylvie
6	S	Bertille
7	D	Carine
8	L	Geoffroy
9	M	Théodore
10	M	Léon
11	J	Armistice 1918
12	V	Christian
13	S	Brice
14	D	Sidoine
15	L	Albert
16	M	Marguerite
17	M	Elisabeth
18	J	Aude
19	V	Tanguy
20	S	Edmond
21	D	Prés. de Marie
22	L	Cécile
23	M	Clément
24	M	Flora
25	J	Catherine2
26	V	Delphine
27	S	Sévrin
28	D	Jacq. de la M.
29	L	Saturnin
30	M	André

Décembre		
1	M	Florence
2	J	Viviane
3	V	François Xavier
4	S	Barbara
5	D	Gérald
6	L	Nicolas
7	M	Ambroise
8	M	Imm. Conception
9	J	Pierre Fourier
10	V	Romaric
11	S	Daniel
12	D	J-F. de Chantal
13	L	Lucie
14	M	Odile
15	M	Ninon
16	J	Alice
17	V	Gaël
18	S	Gatien
19	D	Urbain
20	L	Théophile
21	M	Hivers
22	M	Françoise Xavière
23	J	Armand
24	V	Adèle
25	S	Noël
26	D	Etienne
27	L	Jean
28	M	Innocents
29	M	David
30	J	Roger
31	V	Sylvestre